



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC SAINT-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE**

**AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT 582-2025 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 364-2004 ET SES
AMENDEMENTS EN VIGUEUR**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité d'Hébertville, conformément à l'article 956 du *Code municipal*.

QUE lors de la séance tenue le 8 septembre 2025, le Conseil de la municipalité d'Hébertville a adopté le **règlement 582-2025 modifiant le règlement de zonage #364 2004 et ses amendements en vigueur**. Le règlement a pour objet :

- **D'agrandir la zone 44F à même une partie de la zone 47V;**
- **De permettre les usages tri familiaux isolés dans les zones 122R et 110R en plus des usages déjà autorisés.**

QUE le règlement 582-2025 a été soumis au conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est pour examen et approbation et qu'un **certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé** portant le numéro 23004-RZ-03-02-2025 a été émis.

QUE la délivrance de ce certificat de conformité **rend le règlement 582-2025 exécutoire**, modifiant officiellement le règlement de zonage 364-2004 et ses amendements en vigueur.

QUE le règlement ci-haut mentionné est disponible pour consultation à l'Hôtel de ville situé au 351, rue Turgeon, à Hébertville, aux heures régulières de bureau.

Donné à Hébertville, ce 17^e jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-cinq.


Sylvain Lemay
Directeur général et
Greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier, résidant à Hébertville, certifie sous mon serment d'office que l'avis public ci-dessus a été transmis pour publication aux endroits suivants : Hôtel de Ville, à l'église, au bureau de poste ainsi que sur le site internet municipal et ce, en date du 17 septembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17^e jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-cinq.


Sylvain Lemay
Directeur général et
Greffier-trésorier